



Nantes, le 19 mars 2025

Lettre aux associations du souvenir

Objet : Atteinte à la mémoire des victimes du nazisme en Loire-Atlantique.

Madame, Monsieur,

Notre Association pour la Valorisation et le Soutien des Pays de la Loire (AVSPL), républicaine, trans partisane, formée de simples citoyens ayant en commun le sens de l'intérêt général, souhaite vous signaler des faits qui, selon nous, portent atteinte à la mémoire des victimes de la barbarie nazie.

Il nous semble que notre association, par son essence même, ne peut qu'être attentive à cette mémoire.

Voici la description de quatre exemples, pour le moins irrespectueux :

1. Le drapeau « Gwenn ha du » est inventé au début des années 1920 par Maurice Marchal (*alias Morvan Marchal*), aux écrits racistes et antisémites, qui sera agent de la Gestapo avec le matricule SR779 sous l'Occupation et condamné d'indignité nationale à la Libération.

Cet emblème fut celui du mouvement dit Breiz Atao (*Bretagne toujours*) (*journal nationaliste breton, raciste et antisémite, et groupes activistes*), également fondé par Morvan Marchal, dont les membres seront collaborateurs directs des nazis, dénonciateurs et assassins de résistants, parfois sous uniforme de la Waffen-SS, comme le groupe Bezen Perrot et son chef Célestin Lainé. Pendant près de 30 ans, ce drapeau sera interdit.

Or, ce drapeau est mis à l'honneur à l'hôtel de ville de Nantes, ville Compagnon de la Libération.



Cette installation est confirmée par un vote du Conseil municipal de Nantes, le 6 décembre 2024

[fiche pédagogique Gwenn ha du GRIB](#)

[L'anniversaire du Gwenn ha du](#)

2. Ce même « Gwenn ha du » flotte également sur le Cours des 50 otages, lieu de mémoire à Nantes. Comment peut-on accoler deux symboles ennemis l'un de l'autre en ce même lieu ?



Parmi les 50 Otages fusillés en Loire-Atlantique en octobre 1941, il y avait plusieurs finistériens, dont l'ancien maire de Concarneau, Pierre Guéguin. Ces Otages avaient été arrêtés par les Allemands, sur dénonciation, dès le début de l'Occupation.

Yann Bricler, militant Breizh Atao à Quimper, ami de Morvan Marchal et de Roparz Hemon, est l'auteur de plusieurs listes de dénonciation. Il sera exécuté par la résistance en septembre 1943.

En Bretagne, les maquisards étaient pourchassés, dénoncés, assassinés par les nationalistes bretons collaborateurs des nazis (*lire Miliciens contre Maquisards de Françoise Morvan*)

3. Des plaques traduites en breton "super unifié" sont installées par la municipalité dans les rues de Nantes. Le nom du Cours des 50 Otages est traduit dans la langue de Roparz Hemon, collaborateur direct des Nazis, agent de la Gestapo avec le matricule SR780 sous l'Occupation, condamné d'indignité nationale à Libération.



Une écriture créée par des nationalistes bretons, collaborateurs directs des nazis, en ce lieu, est une atteinte à la mémoire des 50 otages

Non seulement le breton n'a jamais été parlé à Nantes, historiquement (*Nantes et son diocèse se situaient en Haute-Bretagne où la langue était le Gallo*), mais c'est sur ordre des Allemands qu'en juillet 1941 cette forme d'écriture, création de linguistes nationalistes sous la direction de Roparz Hemon, fut imposée.

Voici quelques éléments de la biographie de Louis-Paul Nemo (alias Roparz Hemon), artisan principal de cette novlangue :

- Il est présent en mai juin 1940 à Berlin, avec les nazis François Debeauvais et Olivier Mordrelle, pour la constitution d'une milice devant être intégrée aux armées nazies d'invasion, et pour négocier l'indépendance d'une nation bretonne inféodée au Reich.
- Il est l'auteur de plusieurs écrits antisémites dans des revues nationalistes bretonnes (*notamment dans la revue Gwalarn, qu'il fonda en 1925, avec son ami Olivier Mordrel*)
- Il est le dirigeant de l'Institut celtique créé à Rennes, et financé, par les nazis, sous l'Occupation
- Il était payé par des fonds nazis, pour des émissions de Radio-Rennes (Radio-Paris)
- Son nom figure sur la liste des agents de la Gestapo en Bretagne avec le matricule SR780.

- Début août 1944, face à l'avancée des Alliés, Il s'enfuit de Rennes en direction de l'Allemagne dans un convoi de la Gestapo, avec des membres de la milice Perrot sous uniforme SS.
 - Le 24 août 1944, la Gestapo venant de Rennes repliée à Troyes avec des miliciens bretons appartenant à la Formation Perrot, entreprit de vider la prison où se trouvaient de nombreux FTPF-FFI faits prisonniers. En fin d'après-midi, quarante-neuf détenus furent exécutés à la mitrailleuse, puis achevés à coup de revolver dans la tête. Les corps ont été abandonnés sur place dans trois tranchées peu profondes, sans être ensevelis. Ce massacre fait écho macabre à celui des 50 martyrs de Loire-Atlantique, en octobre 1941.
 - À la Libération, on lui reproche ses écrits antifrançais et antisémites, publiés pendant la guerre. Arrêté, il est poursuivi pour "atteinte à la sûreté extérieure de l'État". Il est condamné le 31 mai 1946 à une peine d'indignité nationale, en échappant de peu à la peine capitale.
 - Il s'exile en Irlande en juillet 1947
4. Le drapeau « Gwenn ha du », œuvre de Morvan Marchal, aux écrits racistes et antisémites, agent de la Gestapo sous l'Occupation, flotte au-dessus du monument aux morts du Pouliguen (*où se trouve une plaque commémorant les 22 juifs pouliguennais victimes de la barbarie nazie*)



Au Pouliguen (44), les représentants des résistants et des familles de déportés sont contraints de s'incliner face au Gwenn-ha-du qui surplombe le monument aux morts. C'est une offense aux morts tombés pour la France et aux victimes du nazisme.



I. SOUS L'INFLUENCE DU MOUVEMENT RÉGIONALISTE BRETON

Depuis quelques années nous assistons, en Loire-Atlantique, à une conquête territoriale par l'affichage des symboles du mouvement ethno-régionaliste breton dont le but politique est d'englober le département 44 pour former une Bretagne autonome, voire indépendante. (*« Gwenn ha du » sur les mairies ; panneaux routiers, noms de communes, noms de rues, traduits en breton « super unifié »*)

Cette appropriation symbolique de l'espace public est opérée à petits pas, au rythme des élections locales, grâce aux concessions des candidats et élus de tous bords qui par ignorance, clientélisme et naïveté, acceptent les revendications de militants nationalistes ou autonomistes bretons pourtant ultra minoritaires (*lire le livre de Benjamin Morel : « La France en miettes », pour comprendre ce phénomène et le risque qu'il représente pour notre République*)

Certes, tout ceci peut paraître anodin, futile ou simplement folklorique. Les gens ont besoin de fierté, d'identité. Le « Gwenn ha du » est tellement vulgarisé de nos jours.

Mais, puisqu'il s'agit de **MÉMOIRE**, nul ne peut oublier, encore moins nos élus et responsables associatifs, l'origine de ce prétendu drapeau breton et celle des écritures en breton « super unifié ».

La mise à l'honneur sur les édifices publics et dans les lieux sacrés du souvenir de ce qui est l'héritage des nationalistes bretons collaborateurs directs des nazis est une atteinte grave à la mémoire des victimes de la barbarie nazie.

Ci-après, quelques rappels historiques, dument démontrés, documentés, attestés.

Photo 1 : Congrès des nationalistes bretons de 1927, avec le Gwenn ha du et la gerbe Breiz Atao (auquel participaient : Maurice Marchal et ses amis : François Debeauvais, Roparz Hemon, Olivier Mordrel, Célestin Lainé, qui seront tous quelques années plus tard d'actifs pros nazis)



Photo 2 : « La France aux juifs, la Bretagne aux bretons » : slogan typique de Breiz Atao, journal et groupe autonomiste créé par M. Marchal avec le Gwenn-ha-du.





Association pour la Valorisation et le Soutien des Pays de la Loire

www.avspl303.fr

avspl303@gmail.com

Photos 3 et 4 : Journal Breiz Atao créé par Maurice (alias Morvan) Marchal, en même temps que le Gwenn-ha-du, et qu'il dirige avec Olivier Mordrelle (alias Olier Mordrel), pronazis, condamné à mort en 1946 (vous remarquerez la référence symbolique à la croix gammée sous le titre à gauche de la page, ainsi que les noms des directeurs politiques : M. Marchal et O. Mordrel)

BREIZ ATAO
ORGANE DU PARTI AUTONOMISTE BRETON

DIRECTEURS POLITIQUES : MORVAN MARCHAL - OLIER MORDREL
 ADMINISTRATION : FRANCE GILVAUVAIS

PARAIT LES PREMIER ET TROISIEME DIMANCHES DE CHAQUE MOIS

1^{er} AVRIL 1928
 10^e ANNÉE
 N° 14 (NOUVELLE SÉRIE) BIRMENELLE
 Prix du N° 0fr.50

ABONNEMENTS BRETAGNE ET AUTRES PAYS : 20 fr. ÉTUDIANTS ET SOLIDAIRES sur demande : 10 fr. — Les abonnements partent du 1^{er} du mois de la réception et sont payables d'avance.

CHANGEMENTS D'ADRESSE (doivent être accompagnés de 4 fr. en timbres-poste, — Rempier, L'Express adresse).

PUBLICITÉ Tarif sur demande. L'insertion d'une annonce peut être refusée. Agents de publicité sont acceptés.

Strollad Emrenerien Vreiz
 PARTI AUTONOMISTE BRETON
 Secrétariat Général: BP 37 Quimper
 COUSINATIONS : 5 fr. par an (Aide complète de Janvier à Janvier ou de Juillet à Juillet)
 Chèques Postaux : N° 181-47

REABONNEMENTS Avec les 2 derniers numéros accompagnés d'un avis de réception qu'il est prêt de déposer à la poste au de retour, — Tout abonné non reçu à son échéance est considéré comme étant souscrit. Le montant, augmenté de 2 fr. pour frais, est versé à l'échéance par traite le 30 du mois suivant.

DIRECTION & ADMINISTRATION - B.P. 182
 RENNES (BRETAGNE)
 CHÈQUES POSTAUX : RENNES 25-29

échos électoraux

Les Bretons commencent à comprendre qu'ils ont tout avantage à être représentés au Parlement par des Bretons. C'est ainsi que certains personnages, notoirement étrangers à notre Pays, et qui y ont acquis l'habitude des procédés de corruption électorale, vivront sans doute de mauvais quarts d'heure dès le 22 avril. Les Bretons ne sont pas à vendre, comme, hélas le sont trop facilement les plus jolis sites de leur terre natale.

Une des plus fréquentes gracieusetés dont nous gratifie fréquemment la presse française ou francophilonne, c'est de nous traiter d' « anti-Français » : « odieuse campagne anti-française de Breiz Atao », « les anti-Français du Parti Autonomiste Breton », etc., etc. Alors nos bons apôtres

de nationalité, de la surface du monde, si la langue bretonne est menacée, nos intérêts sacrifiés, si le peuple breton souffre sans cesse — comme les cieux de Crète au Minotaure de l'Anthologie — la mort de sa jeunesse pour voir faire des servantes, des murins et des salades, c'est au moment

Anti-Etat français et Breiz Atao, anti-langue française, anti-culture française chez nous, oui, tant que vous voudrez. Mais ce n'est pas anti-Français, cela ?

Nous ne voulons pas connaître, après la leçon de criminologie de 1914, les langues de peuples à peuples. Nous ne voulons que le peuple français, non plus que le peuple allemand ou le peuple italien, tous frères — si artificiellement dénomés — au sein de la grande famille des hommes. Nous ne méprisons pas plus la langue et l'esprit français — en France — que la langue ou la

7 Mai 1939 LÉAN^e Ouf. 80 7 a viz Mae 1939

breiz ATAO
 20 KKEI 1° 326

ORGANE BI-MENSUEL DU PARTI NATIONAL BRETON

Direction - Administration :
 10, Rue des Frères-Bourgeois — RENNES
 Téléphone : 81-80 (Rue postale 182)
 Chèques-Postaux MAURINE C 3270 RENNES

ABONNEMENTS :
 Un an : Bretagne et France 30 frs
 Étudiants, volontaires 18 frs
 Un an : Autres pays, y compris l'étranger 28 frs

Le Ministre de la marine française a décidé la mise en construction, aux chantiers de Nantes, de 4 petits torpilleurs. Il les a baptisés : Le Tunisien, le Corse, l'Alsacien LE BRETON.

Association d'idées qui se passe de commentaires.

LE PAYS DE LA LIBERTÉ LUI FAIT UN BEL ENTERREMENT

LA PÉTITION POUR L'AMNISTIE

Des milliers de signatures ont été recueillies en faveur de la libération des prisonniers politiques. La loi française protège désormais la race Juive. C'est une idée. Mais quand cessera-t-elle d'opprimer la race Bretonne ?

Notre attitude de la veille en France à signaler que le décret du 24 mai 1938, qui reconnaît le droit d'expression pour les citoyens de France de tous les pays, est un acte de franchise et de franchise.

Notre attitude de la veille en France à signaler que le décret du 24 mai 1938, qui reconnaît le droit d'expression pour les citoyens de France de tous les pays, est un acte de franchise et de franchise.

Notre attitude de la veille en France à signaler que le décret du 24 mai 1938, qui reconnaît le droit d'expression pour les citoyens de France de tous les pays, est un acte de franchise et de franchise.

Photo 5 : extrait du livre « Miliciens contre maquisards » de Madame Françoise Morvan

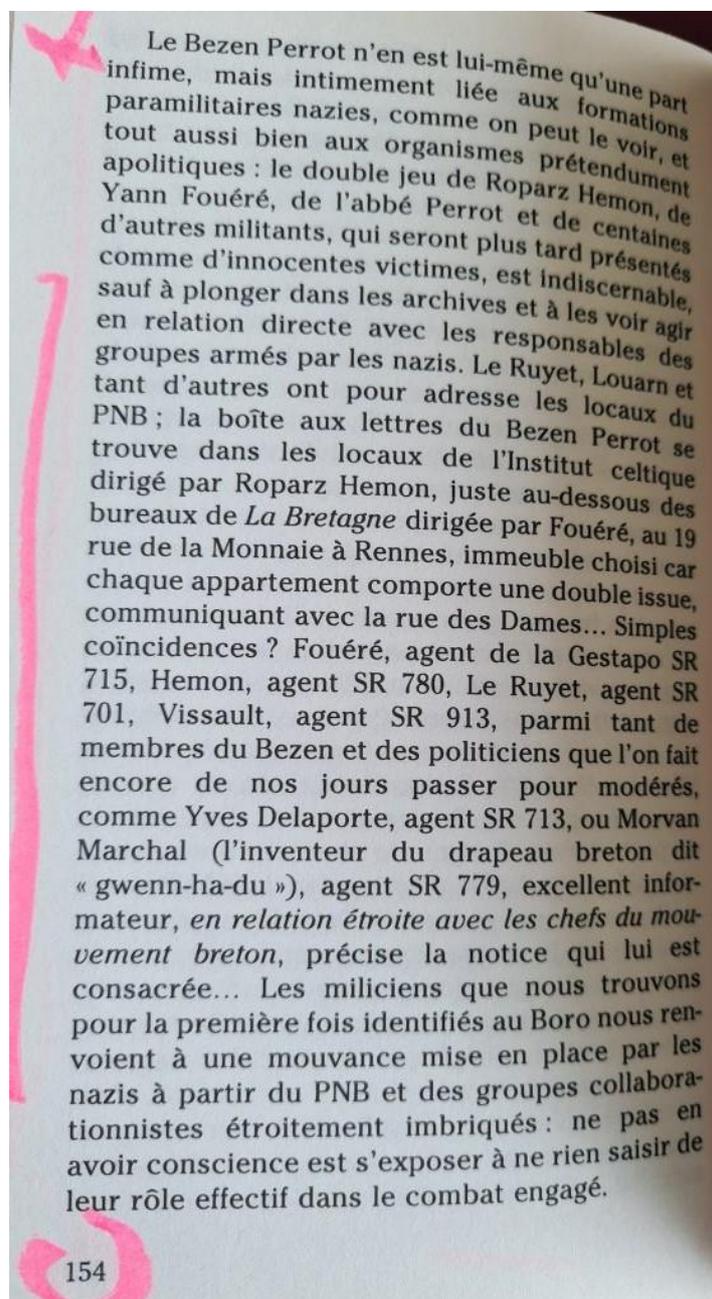


Photo 6: Célestin Lainé, né à Nantes, ami de Mordrel et de Marchal, avait le Gwenn-ha-du pour étendard

Célestin Lainé



L'Untersturmführer Célestin Lainé, 36 ans en 1944, en uniforme de la *Waffen-SS*

Biographie

Naissance	25 octobre 1908 Nantes (France)
Décès	7 octobre 1983 ¹ (à 74 ans) (Irlande)
Nom de naissance	Célestin François Émile Lainé
Surnom	Neven Henaff
Pseudonymes	Ab Arzel, Kerjean, C. L.
Nationalité	française
Allégeance	Reich allemand
Formation	École centrale Paris Université de Rennes
Activité	Ingénieur

Autres informations

Parti politique	Parti national breton
Membre de	Schutzstaffel Gwenn ha Du



Extrait du Journal de la résistance bretonne, de l'année 2000

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE BRETONNE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
Comités du Morbihan - Côtes d'Armor

Rédaction - Administration - Publicité - 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Abonnement : 1 an : 50 F - carte de soutien annuelle : 100 F

113

DEUXIÈME TRIMESTRE 2000

**CAUDAN
LORIENT
QUÉVEN
ÉTEL
GROIX**

55^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

- **1000 ANCIENS RÉSISTANTS**
- **DES VÉTÉRANS AMÉRICAINS**
- **UNE FOULE NOMBREUSE ET RECUEILLIE**



LORIENT, nos photos : M. le Ministre dépose une gerbe - Des élèves de l'école de Kermélo - Les porte-drapeaux nombreux ...

ROPARZ HEMON ET AUTRES AGENTS DE LA GESTAPO Conférence de presse à l'Assemblée Nationale

Jean Le Jeune, ancien responsable des 13.000 F.T.P. (17 Bataillons), des C.D.N., chef du 3ème bureau à l'Etat Major F.F.I. (Commandant Emile) du Front de Lorient, Président d'Honneur de l'A.N.A.C.R. des Côtes d'Armor, Président du Comité pour l'étude de la Résistance Populaire dans ce département, nous présente son intervention au nom de la Résistance devant les journalistes.

"Dans notre département, particulièrement résistant, nous avons payé très cher la reconquête de nos libertés. 1200 résistants tués, massacrés, torturés, fusillés et parfois même brûlés vifs. A ceux -là il faut ajouter 300 déportés qui ne sont pas revenus. Si l'occupant n'avait pas eu à son service une armée de mercenaires, milice, police, Beuzen Perrot et autres serviteurs de la Gestapo, nos pertes auraient été 2 fois moins élevées".

Il en était de même dans les autres départements. Le Colonel Morice, chef des FFI du Morbihan pouvait déclarer au procès de Rennes en 47 : "J'ai peine à imaginer le nombre de combattants, de résistants ou même d'innocents citoyens qui sont morts par la faute de ces Français passés au service de l'ennemi".

L'appel de Himmler fut entendu en Bretagne aussi. "Nous formerons et éduquerons, à l'intérieur des territoires occupés, des hommes et des femmes dévoués à notre cause, prêts au sacrifice, décidés à faire triompher l'idéal de l'Europe nouvelle ... Ces hommes et ces femmes, Messieurs, seront notre fer de lance !". Heinrich Himmler - Reichsführer S.S. -

"La seule méthode payante consiste, pour nous, à introduire nos agents de confiance dans les réseaux adverses afin de connaître la composition de ceux-ci et de savoir les missions fixées par Londres. Trouver de tels agents n'était pas très difficile. Il s'agissait pour la plupart d'aventuriers qui désiraient gagner de l'argent ou se procurer quelques avantages. Mais nous recrutâmes aussi des idéalistes sincèrement résolus à travailler pour l'Allemagne. Notre travail de recrutement en fut considérablement facilité". Werner Ruppert - Chef de la Gestapo de Nantes (déclaration devant le tribunal militaire anglais, en Août 1947, à Hambourg).

Etaient-ils là par idéologie, par amour de l'ordre ou de l'argent ? C'était suivant le cas.

D'après les archives de la Gestapo saisies à la Libération, le nombre d'agents français engagés par les services de Ruppert est considérable : plus de 140 à Nantes, 37 à Quimper, 68 à Vannes, 52 à La Baule. Toutes les classes sociales y sont représentées ; il y a bien entendu le pourcentage naturel d'aventuriers, maquereaux, voyous de toutes espèces, truands et trafiquants de marché noir. Mais il y a aussi le commerçant, l'industriel, le notaire, le maçon, l'avocat, le professeur d'université.



De gauche à droite :
Serge Tilly - Alain Prigent - Jean Le Jeune - Thomas Hillion
présentant le prochain numéro des Cahiers de la Résistance
Photo : Luc Jaume.

Les procès ont été bâclés à la Libération. Seuls quelques gestapistes de basse besogne ont payé.

Les dossiers de la Gestapo française en Bretagne, dit le Lieutenant Trequer, nous offraient un spectacle accablant. "Je vais vous dire ceci : je considère, personnellement, que des chroniqueurs de radio, orateurs, journalistes, hommes politiques furent infiniment plus criminels que les pires gestapistes. Hélas ! les cours de justice et les tribunaux ont adopté d'autres critères. On a fusillé les gestapistes mais ceux qui les ont incités à le devenir n'eurent en général qu'à répondre que d'un délit d'opinion. Je considère cela comme un véritable scandale. Mais je n'étais pas juge, j'étais simplement un policier".

Les plus responsables comme Roparz Hémon ont bénéficié de privilèges (témoignage de son ami Pierre Laurent) livre Roparz Hémon 1900-1978.

En 1947, je témoignai à son procès à Rennes. Sur la demande de sa mère j'étais allé à Westminster alerter les parlementaires gallois. Un journaliste du Draid Goch vint ostensiblement s'asseoir au banc des journalistes. L'interrogatoire faisait redouter le pire. Mais le bruit fut colporté jusqu'au président qu'il y avait dans la salle un émissaire du gouvernement britannique. L'audience fut interrompue et le procès reporté pour demander à Paris de nouvelles instructions. Quant il reprit, l'ambiance avait changé et le réquisitoire du ministère public fut un véritable appel à l'acquittement. Le journaliste gallois m'avait d'ailleurs fait savoir qu'il était inutile, cette fois, qu'il se dérangeât. Et Ropartz Hémon sortit libre du Palais de Justice.

Nous savions depuis longtemps et bien d'autres avec nous que M. R. Hémon était au service de la Gestapo durant l'occupation. Le livre de Philippe Aziz "L'histoire secrète de la Gestapo en Bretagne" parut en 1975, nous éclaire suffisamment.

Pendant toute la journée du 1er Août, Lainé lance ses Lieutenants Péresse et Jasson à la recherche des gours

Conférence de Presse (suite de la page 16)

du Bezen afin que ceux-ci rejoignent la rue Lesage, centre de rassemblement. Il se rend à deux reprises rue Jules-Ferry, au siège de la Gestapo pour mettre au point avec Pulmer les modalités du repli et organiser les convois et les itinéraires. Le 1er Août au soir, un premier contingent de trente membres du Bezen, mêlé à un groupe d'employés de la Gestapo, prend la route. Le 2 Août, le reste de la troupe suit. Il y a, outre les autres jours du Bezen, l'imprimeur de "L'heure Bretonne" ; Marcel Guieysse, sa femme et leur fille Denise, Mme Peresse et ses enfants ; Roparz Hémon, fondateur de l'Institut celtique ; Jos Youenou, beau-frère de Debeauvais.

A l'A.N.A.C.R. des Côtes d'Armor, nous avons vivement protesté auprès de la municipalité de Guingamp en 1980 quand le Centre Culturel fut Baptisé R. Hémon. Nos camarades du Finistère ont fait de même concernant le collège Diwan de Relecq Kerhuon.

Pour nous, le nom de R. Hémon sur le fronton d'édifices publics était une insulte à la mémoire de nos camarades disparus pour la Libération de la Bretagne. Aujourd'hui, grâce à la persévérance et l'important travail de recherches de nos 2 amis Alain Prigent et Serge Tilly, la vérité enfin s'est imposée à tous.

Je dois ajouter que c'est grâce aussi au mensuel "Bretagne Ile de France" qui a bien voulu diffuser ces documents. La publication de cette vérité historique est pour nous, anciens combattants de la Résistance, de la plus haute importance par respect pour la mémoire de nos milliers de compatriotes de Bretagne, mais aussi de France morts sous la torture, face aux balles nazis ou disparus dans les camps de la mort. Cette vérité doit aussi servir le peuple breton, son histoire, sa culture, sa joie de vivre dans une plus grande clarté et plus grande fraternité. Au nom de la résistance bretonne, un grand merci à tous pour nous avoir aidé à effacer les derniers vestiges du nazisme de notre belle province.

Jean LE JEUNE



Conclusion :

Au regard de ces faits historiques, dûment établis, comment ne peut-on être profondément choqué en voyant le drapeau « Gwen-ha-du » flotter sur la mairie de Nantes, ville Compagnon de la Libération ; sur le Cours des 50 Otages, lieu sacré de mémoire ; et sur le monument aux morts du Pouliguen ? N'est-ce pas une offense à la mémoire des victimes de la barbarie nazie ?

Comment ne peut-on penser que ces plaques avec le nom du Cours des 50 Otages traduit dans l'écriture inventée par Roparz Hemon, qu'il imposa en juillet 1941 avec l'aide des nazis, ne constituent-elles pas une insulte à la mémoire des martyrs d'octobre 1941 ?

Nous souhaitons attirer votre attention sur ces éléments du **SOUVENIR**, alerter sur cette situation qui se dégrade, dénoncer ces dérives irrespectueuses, à un moment où chacun s'accorde à regretter la perte de civisme, la montée de l'antisémitisme et constate la perte du vivre ensemble.

Nous regrettons la légèreté de certains décideurs face aux **DEVOIRS DE MÉMOIRE**, est-ce par ignorance ? Est-ce par faiblesse devant certaines minorités agissantes ? Est-ce par refus de voir que les symboles ont un sens, surtout dans les périodes compliquées que nous vivons ?

Nous pensons que vous êtes particulièrement concernés par ces dérives et que vos interventions auprès des maires, en particulier de Nantes et du Pouliguen auraient du sens.

Nous avons sans doute été trop longs dans nos explications et vous voudrez bien nous en excuser.

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

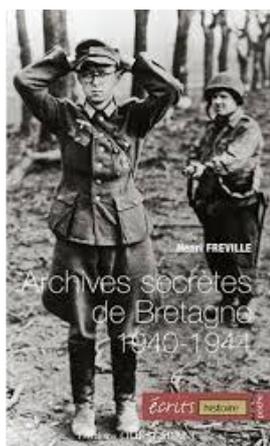
Le Conseil d'administration de l'AVSPL

Courriel : avspl303@gmail.com

Site internet : <https://avspl303.fr/>

II. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- « Archives secrètes de Bretagne 1940-1944 » de Henri Fréville (ancien maire de Rennes) – Editions Ouest-France



- « Le monde comme si – Nationalisme et dérive identitaire en Bretagne » de Françoise Morvan – Editions Acte Sud



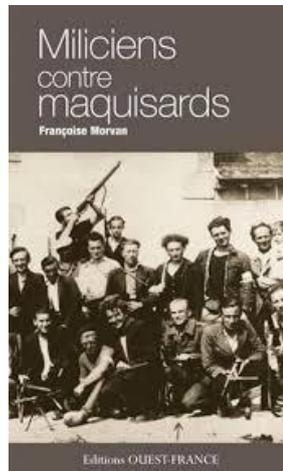
- « Miliciens contre maquisards » de Françoise Morvan – Editions Ouest-France



Association pour la Valorisation et le Soutien des Pays de la Loire

www.avspl303.fr

avspl303@gmail.com



- « La France en miettes » – Régionalismes, l'autre séparatisme – Benjamin Morel



- « Le Culte des racines » - Éditions du Seuil – Françoise Morvan





III. LIENS INTERNET

Le site de notre association : <https://avspl303.fr/presentation/qui-sommes-nous/>

Le site du Groupe Information Bretagne : <https://le-grib.com/>

[fiche pédagogique Gwenn ha du](#)

[l'anniversaire du Gwenn ha du](#)

[le Gwenn ha du et la maire de Nantes](#)

[Au sujet de Morvan Marchal](#)

[Morvan Marchal : "nordiste" et "fédéraliste européen"](#)

[Au sujet de Roparz Hemon](#)

[L'ordre de surunifier la langue est venu du gouvernement allemand](#)

[breton "surunifié"](#)

[massacre de Creney](#)

[miliciens contre maquisards](#)

[une-étrange-commémoration-la-cérémonie-de-Garzonval](#)

[le-Bezen-en-promo](#)